



MA FORMATION EST
PRISE EN CHARGE

J'ALLIE FORMATION DIPLOMANTE
ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

JE SUIS RÉMUNÉRÉ.E

JE FACILITE MON INSERTION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE :
santestcfa.fr



AVEC
L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS
AMBULANCIER.ÈRE

L'APPRENTISSAGE

by *santest*



AVEC L'APPRENTISSAGE JE DEVIENS AMBULANCIER.ÈRE

POURQUOI CE MÉTIER PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

DES AVANTAGES NON NÉGLIGEABLES !

- Vous pourrez associer théorie et pratique sur le terrain dès le début de votre formation.
- Vous serez plus compétitif.ve sur le marché du travail et doté.e d'une expérience reconnue.
- Vous serez rémunéré.e pendant votre formation.
- Vous vivrez une expérience qualifiante et valorisante au sein d'une équipe de professionnels.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

POUR DEVENIR APPRENTI.E AMBULANCIER.ÈRE, IL FAUT ÊTRE VOLONTAIRE MAIS AUSSI :

Transmettre à un IFA partenaire :

- pièce d'identité
- CV
- lettre de motivation sur votre projet professionnel
- promesse d'embauche en contrat d'apprentissage



Être agé.e de moins de 30 ans.*
*ou disposer d'une RQTH.



Avoir le permis B depuis
au moins 3 ans (deux ans
si conduite accompagnée).

Une suspension de CDI est possible pour
les salariés des structures privées.



INTÉRESSÉ.E ?
RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE :
santestcfa.fr

4, rue Monseigneur Thouvenin - 54000 NANCY
Tél. 03 83 41 62 70 - contact@santestcfa.fr



AU SERVICE DE LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ